



**AVIS DE COURSE TYPE « REGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »**  
**TROPHEE D'AUTOMNE – Mémorial Patrick Labrunye**  
**(Sainte-Maxime ←→ Cavalaire)**  
**Samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre 2023**  
**GRADE 5C**

**PRÉAMBULE : prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régata,
- le présent avis de course,
- la fiche course, et ses annexes,
- les règles de l'OSIRIS et de l'IRC

**2. INSTRUCTIONS DE COURSES**

Tous les documents de course seront exclusivement mis en ligne en version électronique à l'adresse suivante :  
<https://www.club-nautique-sainte-maxime.fr/cnsm83/les-regates/>

**3. COMMUNICATION**

- 3.1** Le tableau officiel sera situé sur la porte d'entrée de la Capitainerie côté Ouest, le samedi 16 septembre de 8h30 à 9h30, puis sur le bateau comité
- 3.2** [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**4. ADMISSIBILITE – INSCRIPTION – CATEGORIE DE NAVIGATION**

- 4.1** La régata est ouverte aux bateaux des classes OSIRIS et IRC
- 4.2** L'inscription se fera uniquement par internet : [http://www.nvi-ins.fr/INS\\_REGATE](http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE).
- 4.3** Les bateaux devront obligatoirement présenter ou déposer en ligne un certificat de jauge en cours de validité.
- 4.4** Catégorie de navigation : moins de 6 milles des côtes.
- 4.5** La liste des bateaux sera affichée au tableau officiel sur la porte d'entrée de la Capitainerie côté Ouest, le samedi 16 septembre de 8h30 à 9h30, puis sur le bateau comité
- 4.6** La régata étant en grade 5 :
- Chaque concurrent majeur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
  - Chaque concurrent mineur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" valide ou d'une licence Club FFVoile mention "adhésion" ou "pratiquant" accompagnée de l'attestation de renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
  - Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doit fournir :
    - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
    - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
    - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

**5. DROITS A PAYER**

Toute personne inscrite, en tant que skipper ou en tant qu'équipier, devra régler la somme de 10 euros.

Le règlement est possible par chèque, carte bancaire, en espèces, à la base Paul Bausset, ou par virement bancaire - IBAN : FR76 1460 7003 4470 5137 6718 417

Une place au Port de Cavalaire sera prévue : n'oubliez pas de vous munir de l'acte de francisation et de l'attestation d'assurance de votre bateau.

## 6. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE

**6.1** La confirmation des inscriptions se fera jusqu'au vendredi 15 septembre à 20h00.

**6.2** Briefing et 1<sup>er</sup> signal d'avertissement :

### **Samedi 16 septembre 2023 : départ de Sainte-Maxime**

- 10h50 Briefing par **VHF canal 72**

- 11h00 Premier signal d'avertissement : parcours côtiers (annexe parcours dans la fiche de course)

- 19h00 Résultats et convivialités au YCC de Cavalaire

Pour ceux qui le souhaitent, un concert gratuit est organisé par la ville de Cavalaire à 20h30, suivi d'une surprise pyrotechnique, juste à côté du YCC de Cavalaire. (flyer en dernières pages)

### **Dimanche 17 septembre 2023 : départ de Cavalaire**

- 9h00 : café, croissants offerts au YCC de Cavalaire

- 10h50 Briefing par **VHF canal 72**

- 11h00 Premier signal d'avertissement : parcours côtiers (annexe parcours dans la fiche de course)

- 19h00 Résultats et convivialités, à la Base Paul Bausset – 21 bd Jean Moulin – Sainte-Maxime

**En cas de météo défavorable** : Le parcours vers Cavalaire pourra être remplacé par un parcours dans le Golfe de Saint-Tropez le samedi et le dimanche. Dans ce cas, une décision de parcours sera prise le vendredi 15 septembre avant 20h00.

**6.3** Fermeture de la ligne à 17h30.

## 7. FICHE COURSE

Tous les documents de course seront exclusivement mis en ligne en version électronique à l'adresse suivante :

<https://www.club-nautique-sainte-maxime.fr/cnsm83/les-regates/>

## 8. CLASSEMENT

Classement a minima selon l'annexe A

## 9. PROTECTION DES DONNEES

**9.1 Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**9.2 Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 10. ETABLISSEMENT DES RISQUES

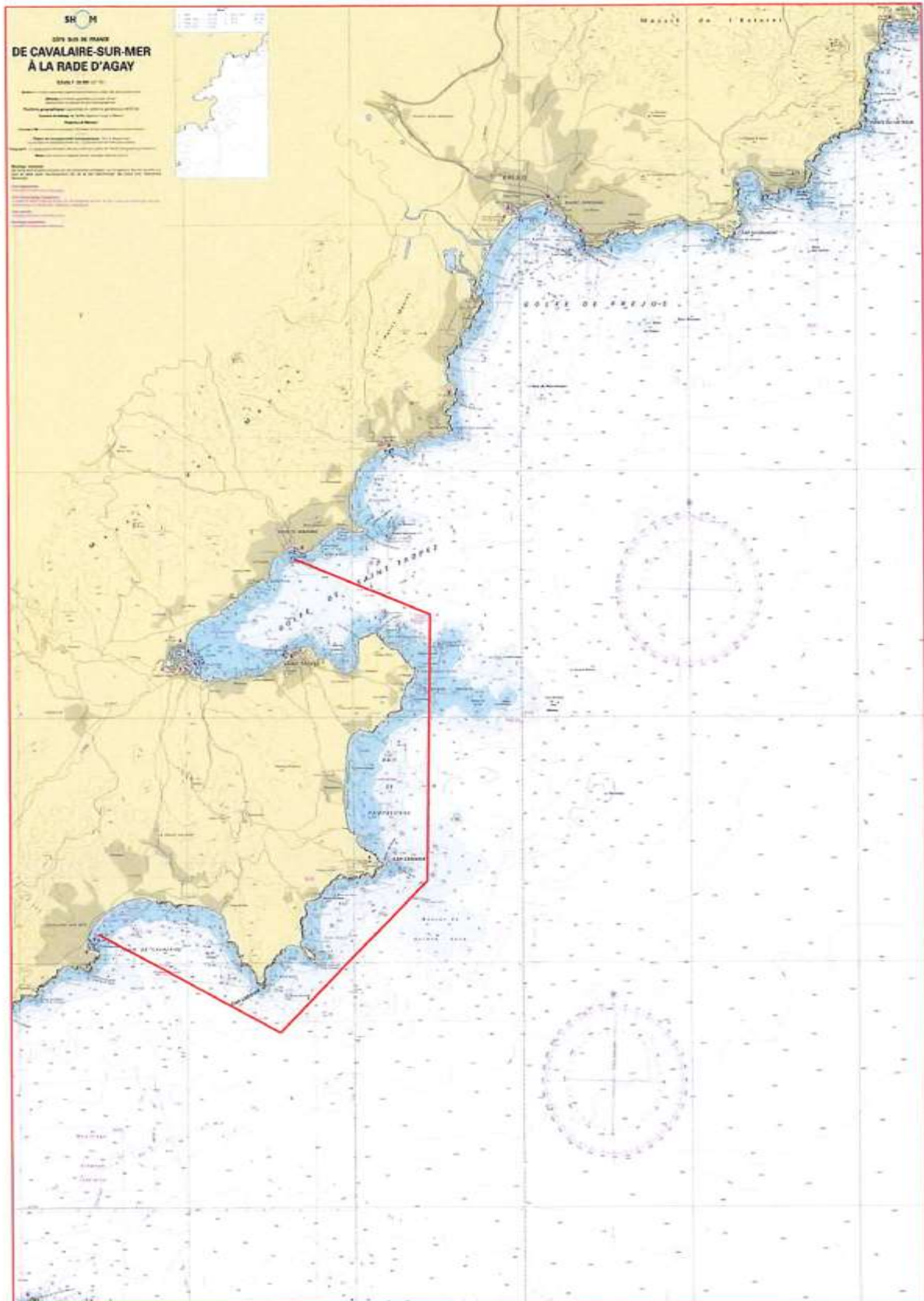
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### **NOTA BENE :**

En tant que concurrents, vous devez respecter la réglementation maritime en tous points : balises, plongeurs, bateaux de plongée.

## Zone de parcours

# Trophée d'Automne – mémorial Patrick Labrunye



CAVALAIRE  
— GOLFE DE SAINT-TROPEZ —

# Passion Méditerranée

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 2023

Parrainé par  
**Jean-Marc BARR**

La Mer  
Musique<sup>en</sup>

Office de Tourisme de Cavalaire  
04 94 01 92 10 - [www.cavalairesurmer.fr](http://www.cavalairesurmer.fr)

# Passion Méditerranée

## EXPOSITIONS

**"Découvrir Autrement la vie sous-marine en Méditerranée"** en réalité augmentée, *Nicolas Barraqué*

**Les Epaves de la Baie de Cavalaire Photographies**, *Aldo Ferrucci*

**Archéologie SubAquatique**, *Anne et Jean-Pierre Joncheray*

Du 15 au 17 Septembre  
Maison de la mer - 10h-12h et 14h-18h

## CONFÉRENCES

### SAMEDI 16 SEPTEMBRE

14h30 - **"Les Gorgones"** - *Lorenzo Bramanti*, Chercheur CNRS

15h30 - **"Apnées profondes sur épaves"** - *Nox Diving*

17h00 - **"La Posidonie, l'or vert de la Méditerranée : Biologie et protection"** - *Dr Philippe Clédon*, Biologiste

### DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

15h00 - **"Plongée Sonore avec les cétacés"**

*Pascale Giraudet* - hors les murs de l'exposition  
du Muséum Départemental du Var



16h30 - **Les épaves de la baie de Cavalaire** - *Christian Pétron*  
*CinéMarine*

**ATHÉNA**  
- CINÉMA -

Cinéma Athéna - Maison de la Mer - Places limitées

SAUF MENTION CONTRAIRE, TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

# EN MER

## INITIATION STAND UP PADDLE

Avec le Service des Sports  
Les 16 et 17/09 de 9h à 11h30  
Plage du Centre Ville

## PROMENADE DES CAPS SAUVAGES

Avec les Vedettes Iles d'Or et  
le Corsaire, le 16/09 à 14h45

**Tarif : 22.70€**

Réervation : au guichet ou  
[www.vedettesilesdor.fr](http://www.vedettesilesdor.fr)

## RÉGATE TROPHÉE D'AUTOMNE DE SAINTE MAXIME

Arrivée dans la baie de  
Cavalaire le 16/09 dès 16h30

## BALADE EN SEASCOPE®

Les 16 et 17 Septembre  
10h30 - 11h15 - 12h -14h - 14h45 -  
15h30 - 16h15 - 17h  
Réervation Office de Tourisme

## BAPTÊME DE PLONGÉE

Par Tiki Dive, FFESSM Codep83  
1er épi - Plage du centre-ville  
HandiSub de 10h à 12h  
Tout public de 14h à 17h  
Réervation à l'Office de Tourisme  
Infos au 06.73.24.16.55



A partir de 8 ans - Certificat médical  
obligatoire si handicap

## INITIATION A L'APNÉE

Avec Nox Diving, 3 sessions le 17/09 au matin  
Réervation à l'Office de Tourisme  
Dès 16 ans - Certificat médical obligatoire

## SORTIE SNORKELLING

Avec Mio Palmo, Le 16 & 17/09 à 14h30  
Réervation au 06.08.43.10.98  
A partir de 8 ans - **Tarif : 20€**

## VILLAGE DE MARQUES

BEUCHAT - CAPTAIN'NEO - DIVE  
SYSTEM - CUSTOM DIVING  
SYSTEM - COTTO D'INSIEME

## LE GALION

Bus interactif avec ateliers pour  
enfants  
Les 16 et 17 Septembre  
De 10h à 12h et 14h-17h  
Parvis Maison de la Mer

## ATELIERS SUR LA BIODIVERSITÉ

Avec Karine Arthaud & André Brun  
Les 16 et 17/09 : 14h-17h  
Maison de la Mer

## CHASSE AU TRÉSOR

par Mio Palmo du 9 au 17/09  
Sur le Port - bulletin à retirer à  
l'Office de Tourisme

## DÉCOUVERTE EN PLONGÉE VIRTUELLE - 360°

Grâce à des casques de réalité virtuelle, vous serez plongé en plein cœur du monde sous-marin, avec notamment la découverte de l'épave du sous-marin Rubis ou des petits fonds de la Méditerranée...  
Maison de la Mer

# A TERRE



## MASTER CLASS DE YOGA

Avec Elodie Danoy - Le 17  
Septembre à 9h15  
Petit déjeuner d'accueil suivi  
d'un cours à 9h30  
Tenue de sport, tapis ou  
serviette & bouteille d'eau  
Plage du Centre Ville

## EXPOSITION DE CERFS-VOLANTS GÉANTS

Les 16 et 17 Septembre  
Plage du centre-ville

## WORLD CLEAN UP DAY

Samedi 16 Septembre: 9h30-12h  
Opération de nettoyage  
RDV Plage de Pardigon

# La Mer en Musique

en présence de Jean-Marc BARR

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

20h00 **Concert « Baleine et Contrebasse »**  
de Bernard Abeille

20h30 **Présentation des 5 nominés** du Concours de Musique sous-marine

21h00 **Bal** de Swing Jazzy Dance

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

20h00 **Remise des prix** du Concours de Musique sous-marine

20h30 **Spectacle musical** du compositeur Luc Baiwir et son show lumineux, suivie d'une surprise pyrotechnique

Ne pas jeter sur la voie publique.

Office de Tourisme de Cavalaire  
04 94 01 92 10 - [www.cavalaire-surmer.fr](http://www.cavalaire-surmer.fr)

